



PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mardi 20 mai 2025, 18 h 45

En présentiel

Étaient présents :

Véronique Bouchard	directrice
Karl-Alexandre Jahjah	membre – président
Félix Dugas	membre – vice-président
Ambar De Frutos	membre – service de garde
Amélie Légaré	membre - enseignante
Geneviève Carle	membre – enseignante
Anne-Sophie Giroux	membre – professionnelle
Guy Labrecque	membre – parent
Laura Maltais-Provençal	membre – parent
Olfa Khemiri	membre - parent
Chantal Paquet	membre - personnel de soutien
Pierre-Luc Bourret	membre de la communauté
Sonia Fontaine	membre de la communauté
Mireille Picard	secrétaire - substitut

Étaient absentes :

Gabrielle Gaudreau	secrétaire
--------------------	------------

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, Monsieur Jahjah ouvre la séance à 18 h 46.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Maltais-Provençal propose d'ajouter le point 5.3 - Activités du quartier.

CE-016-24-25-39	Sur la proposition de Monsieur Labrecque, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point 5.3. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

1.3. Adoption du procès-verbal

CE-016-24-25-40	Sur la proposition de Madame Khemiri, le procès-verbal du 26 mars 2025 est approuvé. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

1.4. Suivi au procès-verbal

Madame Bouchard informe que les élèves en adaptation scolaire participeront à la sortie sportive AlterGo le 21 mai. Elle fera un retour sur cette activité lors de la prochaine rencontre. Elle poursuit en mentionnant que les cours de natation pour les élèves du préscolaire sont toujours en cours. Ils en sont actuellement au septième cours, et les élèves démontrent une belle progression.

1.5. Parole aux membres de la communauté

Madame Fontaine informe que les ateliers d'aide aux devoirs sont maintenant terminés. La Maison des grands-parents a invité les élèves ayant participé à ces ateliers à une activité au Récré-o-fun, laquelle a été très appréciée. Les services d'aide aux devoirs seront de retour l'année prochaine. Elle annonce également qu'une nouvelle coordonnatrice entrera en poste et que des changements sont à prévoir. Elle souligne le souhait d'augmenter les services offerts aux habitants du quartier. Monsieur Bourret informe qu'un camp scout est prévu pour le mois de juin. Plus de détails seront communiqués prochainement.

1.6. Intervention du public

Un parent nomme ses préoccupations en lien avec les récréations animées et les sanctions en lien avec les manquements. Elle suggère que le document P.A.S.S.E. devrait inclure des sanctions graduées afin de rendre l'information plus claire et accessible pour tous les parents. Madame Bouchard indique que les sanctions sont choisies en fonction d'une analyse de chaque situation avec l'équipe -école (gravité, fréquence, intensité du geste et profil de

l'élève). Elle ajoute que les sanctions possibles ont été ajoutées sur le site Web de l'école, dans la section Code de vie. Madame Bouchard rappelle l'importance de la collaboration avec les parents dans la gestion des comportements. Elle souligne également que les commentaires des parents sont pertinents et essentiels pour permettre à notre milieu scolaire de s'améliorer. Monsieur Labrecque demande si les récréations animées ont toujours lieu. Madame Bouchard répond que oui, mais en moins grand nombre, notamment en raison de l'arrivée du beau temps. Elle précise que ces récréations ont eu un impact très positif.

2. INFORMATION

2.1. Information de la directrice

Madame Bouchard informe que l'événement Les Découvreurs à la course a eu lieu le 15 mai. Monsieur Simon a accompagné les élèves du Club de course pour courir avec les coureurs près de l'école. Elle annonce également la visite de la direction générale prévue pour le vendredi 30 mai, en après-midi. Une course électrisante sera organisée à cette occasion, à laquelle les parents sont invités. En cas de pluie, l'activité sera annulée. Elle poursuit en mentionnant que le projet Clic for Joy ! de Miss Marie-Line a remporté un prix dans le cadre du défi OseEntreprendre 2025. Enfin, elle indique que le comité pédagogique de l'école travaille à uniformiser les stratégies en lecture, afin d'assurer une cohérence entre l'école et le centre de services scolaire.

2.2. Information du personnel

Mesdames Légaré, Carle et Giroux présentent un résumé des activités vécues à l'école depuis la dernière rencontre. Mesdames De Frutos et Paquet font de même pour le service de garde. Les journées pédagogiques ont connu un taux de participation similaire aux précédentes. La sortie au Domaine Maizerets est prévue pour le 16 juin. Les activités parascolaires sont maintenant terminées, à l'exception de deux activités encore offertes dans le gymnase : le Katag et le Lasertag.

2.3. Information du Comité de parents

Monsieur Jahjah informe que deux rencontres du Comité de parents ont eu lieu depuis la dernière assemblée. Monsieur Dugas résume les sujets abordés : le lancement d'une consultation sur les règles de désignation des membres parents pour les services aux élèves HDAA, la remise du prix d'argent à Julie Baribeau pour son implication dans l'encadrement de l'utilisation des écrans et la présentation de Madame Isabelle Doré sur les travaux des services éducatifs liés au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Monsieur Jahjah ajoute que le 16 avril a eu lieu le Cercle des présidents. Monsieur Dugas poursuit en mentionnant les autres sujets abordés : la dénomination du service de garde pour reconnaître le travail des éducateurs, la fin du secteur

GrandiOse, le nombre de maternelle 4 ans pour 2025-2026. Monsieur Jahja résume les informations du deuxième comité de parents du 7 mai : quelques tables d'échanges ont eu lieu sur divers sujets et le CSS ne pourra ouvrir que 6 classes de préscolaire 4 ans pour 2025-2026.

2.4. Information de la présidence du CÉ

Monsieur Jahjah remercie les parents pour leur participation à l'événement de grand nettoyage du quartier, ainsi que pour leur implication dans les activités parascolaires. Il invite les membres à informer les parents de leur réseau que des sièges seront à combler au Conseil d'établissement l'an prochain. Il encourage particulièrement les parents d'élèves HDAA à poser leur candidature afin de faire entendre leur point de vue.

3. DÉCISIONS

3.1. Modalité de la dernière journée d'école – 20 juin

Madame Bouchard propose un glissement d'horaire pour la dernière journée scolaire, soit le 20 juin. La fin des classes serait à 14 h 12 au lieu de 15 h 32, afin de permettre aux enseignantes et enseignants de dîner avec les élèves. Le service de garde se terminerait à 17 h 00.

CE-016-24-25-41	Sur la proposition de Monsieur Labrecque, le glissement d'horaire et l'heure de fin du service de garde sont acceptés pour la journée du 20 juin. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

3.2. Calendrier et ouverture du SDG 2025-2026

Madame Bouchard informe que le 26 juin aura lieu le bassin de postes pour les éducateurs spécialisés et ceux du service de garde. Plusieurs membres du personnel seront donc absents. Elle propose que le service de garde ne soit pas offert ce jour-là pour les élèves en adaptation scolaire. Les parents ont été avisés et sont en accord avec cette décision.

CE-016-24-25-42	Sur la proposition de Monsieur Dugas, la fermeture du service de garde pour les élèves de l'adaptation scolaire le 26 juin est acceptée. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

Elle propose également que, lors des journées pédagogiques, l'horaire du service de garde pour les élèves en adaptation scolaire soit de 8 h 00 à 16 h 00 pour l'année scolaire 2025-2026. Cela permettrait aux élèves d'être accompagnés par des intervenants connus. Les parents des élèves fréquentant le secteur spécialisé pour l'année 2025-2026 seront contactés pour s'assurer qu'ils ne se retrouvent pas dans une situation précaire.

CE-016-24-25-43	Sur la proposition de Madame Maltais Provençal, cet horaire est accepté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

Concernant la semaine de relâche 2025-2026, Madame Bouchard propose de ne pas offrir le service de garde pour le secteur de l'adaptation scolaire, en raison d'une très faible participation (2 élèves cette année). Un sondage sera transmis aux parents pour évaluer leurs besoins. La décision finale sera communiquée rapidement. Monsieur Labrecque suggère de formuler le sondage avec soin pour éviter d'influencer les réponses.

3.3. Prêt des locaux pour les camps d'été

Madame Bouchard annonce que le camp d'été n'aura besoin que du gymnase pour l'été 2025.

CE-016-24-25-44	Sur la proposition de Monsieur Labrecque, l'utilisation du gymnase pour le camp d'été est autorisée. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

3.4. Journée de familiarisation préscolaire et entrée progressive

Madame Légaré propose que la journée de familiarisation au préscolaire aura lieu le 12 juin. Les enfants seront accueillis en deux groupes, et les trois classes de préscolaire seront ouvertes pour permettre aux enfants et aux parents de visiter les lieux et de rencontrer les enseignantes. Le service de garde sera offert aux élèves actuellement inscrits au préscolaire 5 ans. Madame Bouchard propose une entrée progressive sur trois jours : les 2, 3 et 4 septembre. Une rencontre d'information pour les parents de chaque groupe aura lieu le 2 septembre. Le 5 septembre marquera le début de l'horaire régulier.

CE-016-24-25-45	Sur la proposition de Madame De Frutos, la journée de familiarisation du 12 juin et l'entrée progressive du 2 au 4 septembre sont acceptées. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

3.5. Frais chargés aux parents – Année 25-26

Madame Bouchard propose un plafond de frais pour le matériel scolaire, avec une légère augmentation pour la majorité des cycles. Le montant maximal serait de 102,68 \$. Elle précise que les familles ayant des besoins financiers peuvent bénéficier d'un soutien grâce à des dons ou à d'autres budgets. Monsieur Labrecque demande un suivi concernant l'augmentation des frais pour les élèves de 3e et 4e années.

CE-016-24-25-46	Sur la proposition de Madame Khemiri, les frais maximaux sont acceptés pour l'année scolaire 2025-2026. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

Madame Bouchard propose également une contribution maximale de 30 \$ pour les sorties scolaires, afin de permettre une planification et une réservation rapides par les enseignantes et enseignants.

CE-016-24-25-47	Sur la proposition de Madame Paquet, la contribution maximale de 30 \$ pour les sorties scolaires 2025-2026 est acceptée. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

Monsieur Jahjah propose une uniformisation des termes utilisés dans les listes de matériel scolaire. Cette tâche sera réalisée par les parents membres du conseil d'établissement. Madame Bouchard appuie cette initiative et rappelle qu'il est important de ne pas inclure de marques commerciales dans les listes.

3.6. Approbation des règles de conduite – Code de vie 25-26

Madame Bouchard propose de reconduire le code de vie de l'année précédente, avec un ajout concernant l'interdiction des cellulaires : « *Je laisse à la maison mes appareils numériques* ». Elle présente également la gradation des manquements mineurs et majeurs avec la P.A.S.S.E. Dès qu'il y a un manquement, la P.A.S.S.E. est envoyée à la maison. Monsieur Labrecque demande quelle est la procédure en cas de désaccord d'un parent. Madame Bouchard répond qu'il est important de la contacter directement ou de lui envoyer un message. Elle propose aussi de reconduire le code vestimentaire de l'année 2024-2025 pour l'année scolaire 2025-2026.

CE-016-24-25-48	Sur la proposition de Madame Maltais-Provençal, le code de vie 2025-2026 est accepté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	--

3.7. Utilisation du reliquat

Monsieur Jahjah annonce que l'école Sainte-Geneviève a reçu un montant de 12 071 \$ provenant du reliquat, versé dans un fonds autonome. Ce montant doit être utilisé au bénéfice des élèves (frais scolaires, aide alimentaire, activités, etc.). Madame Bouchard propose d'utiliser ces fonds pour payer les factures scolaires impayées des familles dans le besoin. Une réédition de compte sera effectuée pour l'année 2025-2026.

CE-016-24-25-49	Sur la proposition de Madame Carle, le conseil d'établissement approuve que les fonds provenant du reliquat soient utilisés pour
------------------------	--

	les fonds non payés pour les familles ayant des besoins. Une réédition de compte sera à faire pour 2025-2026. Adopté à l'unanimité.
--	--

4. CONSULTATION

4.1. Date de l'assemblée générale des parents pour 25-26

Madame Bouchard propose de tenir l'assemblée générale des parents le 10 septembre 2025 à 19 h 30.

CE-016-24-25-50	Sur la proposition de Madame Giroux, la date du 10 septembre à 19 :30 est accepté. Adopté à l'unanimité.
------------------------	---

Madame Khemiri propose d'offrir le service de garde pendant l'assemblée afin de permettre aux parents d'y assister. Madame Paquet précise que cela nécessiterait la participation volontaire d'éducateurs, puisque ces heures ne sont pas incluses dans leur contrat de travail. Elle s'engage à sonder les éducateurs à ce sujet. Si le service de garde ne peut être offert, une communication sera transmise à l'OPP (Organisme de participation des parents).

5. AUTRES SUJETS

5.1. Organisation scolaire 25-26

Madame Bouchard présente l'organisation scolaire prévue pour l'année 2025-2026, qui comptera un total de 20 classes. La 3e organisation scolaire est prévue pour le 29 mai. Les groupes sont pleins en 6e année. Quatre élèves devront être redirigés vers leur école de bassin. La 4e organisation scolaire aura lieu le 11 juin.

5.2. Travaux prévus

Madame Bouchard indique que nous sommes toujours en attente de savoir officiellement si le projet sera financé. Ce qui est prévu est l'ajout de deux nouvelles classes de maternelle 4 ans. Elles seraient situées au sous-sol, dans le local Volt. Les travaux auraient lieu durant l'été 2026. Les classes ouvriraient pour l'année scolaire 2026-2027. Elle ajoute que le secteur de l'adaptation scolaire serait déplacé près du gymnase, afin de faciliter les déplacements des élèves et d'avoir des locaux répondant mieux aux besoins des élèves.

5.3. Activités du quartier

Madame Maltais-Provençal informe que la Fête des voisins se tiendra le 7 juin, de 10 h 00 à 16 h 00, dans le stationnement de l'église Sainte-Geneviève. En

parallèle, se déroulera également la Journée des petits entrepreneurs. Elle invite chaleureusement tout le monde à y participer. Madame Légaré propose de transmettre une affiche aux enseignantes et enseignants afin de faciliter la diffusion de l'information.

6. FERMETURE

6.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement se tiendra en présentiel le 11 juin 2025. Madame Bouchard rappelle également la tenue de l'activité de reconnaissance pour les bénévoles, prévue le 11 juin de 16 h 30 à 18 h 00.

6.2. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h05.

CE-016-24-25-000	L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est adoptée. Adopté à l'unanimité.
-------------------------	---



Karl-Alexandre Jahjah, président



Véronique Bouchard, Directrice